



Compte Rendu de la séance de Travail du Comité Syndical du SISTO du Mercredi 8 Novembre 2017 à 20 H 30

1. Bilan des tonnages 2017 et prévisions 2018

Voir tableau des tonnages page 2 de la présentation « *Présentation grille 2018 Budget 2018* »

Monsieur BELLIER précise que nous avons une convention avec un agriculteur pour reprendre le broyat de la déchèterie de Ste Gemmes d'Andigné et de Chazé sur Argos. Celui-ci souhaite dénoncer cette convention car le broyat qu'il vient chercher n'est pas de bonne qualité (il y a beaucoup de plastique). Il faut donc trouver une autre solution.

Les commissions « Nouvelles filières » et « Communication Prévention » travaillent sur la thématique des déchets verts afin de trouver des solutions pour réduire l'apport de cette matière.

2. Résultats budgétaires provisoires 2017

Voir tableau des Résultats 2017 page 3 de la présentation « *Présentation grille 2018 Budget 2018* »

M. PASSELANDE explique que le résultat de l'exercice qui s'élève à 272 175 € est dû au reste à réaliser des années précédentes pour la redevance incitative (RI). Suite à la modification des structures intercommunales qui composent le SISTO le reversement des parts de la RI qui n'ont pas été encaissées par les Communautés de communes a tout de même été réalisé.

3. Préparation du BP 2018

Voir tableau des Premiers éléments du BP 2018 page 5 à 12 de la présentation « *Présentation grille 2018 Budget 2018* »

Il est énoncé ci-après les éléments du BP 2018 qui évoluent par rapport à l'année précédente :

Dépenses de fonctionnement :

- Augmentation de la collecte due à l'augmentation des tonnages des emballages ménagers collectés.
- Diminution du traitement des Ordures ménagères car les tonnages diminuent.
- Augmentation du marché déchèterie : le nombre de gardien présent sur les déchèteries augmente dans le but d'améliorer le contrôle des apports notamment pour les déchets verts. Les estimations des montants seront plus précises lorsque le nouveau marché « Exploitation des déchèteries » aura été attribué.
- Poussage DV/Entretien Déchèteries/Syctom Loire Béconnais : cette ligne diminue car la participation au SYCTOM LB est supprimée suite à la dénonciation de la convention (délibération du 28 juin 2017). Néanmoins, la partie poussage augmente.
M. BELLIER précise que pour la participation au SYCTOM LB une discussion doit avoir lieu à la fin du mois.

Recettes de fonctionnement :

- Les recettes filières augmentent car nous avons plus d'emballages et les nouveaux contrats de reprise permettent d'estimer une augmentation des montants de reprise.

- Les Autres recettes diminuent car aucun remboursement des collectivités pour les frais d'installation des colonnes enterrées n'est à prévoir pour 2018.

M. PERNET souhaiterait connaître les tonnages annuels des matériaux en acier. Le tonnage pour 2016 s'élève à 128 T.

Dépenses d'investissement :

Les montants entre le BP 2017 et les montants réalisés diminuent car nous avons prévus d'effectuer les travaux déchèteries.

Les chiffres approximatifs pour les travaux déchèteries sont les suivants (étude ATLANCE) :

- Le lion d'Angers :805 000 €
- Ste Gemmes d'Andigné :55 350 €
- Voirie :95 000 €

Il est demandé pourquoi des travaux ne sont pas prévus sur la déchèterie de Chazé sur Argos. M. BELLIER répond que le site a été sécurisé et qu'au vu des prochaines évolutions intercommunales, il est plus judicieux d'attendre l'échéance 2020 avant d'envisager une rénovation.

4. Grilles tarifaires 2018

Voir schéma Grille tarifaire page 15 de la présentation « *Présentation grille 2018 Budget 2018* »

M. BELLIER propose de maintenir la même grille tarifaire en 2018 avec la même valeur seuil soit 13 levées. Mme BADIÉ précise que le montant de 2 266 000€ comprend la part variable (=surcotes)

Mme DENIS-POIZOT demande si les surcotes ont augmentées. Il est énoncé que le nombre des surcotes restent stable mais étant donné que les montants des levées ont augmentés la part variable de 2017 sera plus importante.

Fin de la séance de travail 21h30.



**Compte Rendu de la séance Officielle du Comité Syndical du
SISTO du Mercredi 8 Novembre 2017 à 21 H 30**

L'An Deux Mil Dix-Sept, le Huit Novembre à Vingt et Une Heures Trente.

Les membres du Comité Syndical Intercommunal du Segréen pour le Traitement des Ordures se sont réunis à la salle du Club de l'Amitié, Groupe Milon, 4 rue de la Roirie à SEGRE sur la convocation individuelle qui leurs a été adressée le 2 novembre 2017 par Monsieur BELLIER André et sous sa présidence.

COMMUNES	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS	NOMS Prénoms	PRESENTS	EXCUSES	ABSENTS
----------	--------------	----------	---------	---------	--------------	----------	---------	---------

Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou

CHAMBELLAY	Emmanuel de GÉLIS			X	Jacky HAYER			X
CHENILLE- CHAMPTEUSSE	Guy CHESNEAU	X			Dominique LANGLAIS			X
	Cyril COSTE		X		Jean Luc WALLET			X
ERDRE EN ANJOU	Guy DUBRAY	X			Patrice BERTHELOT		X	
	Françoise PASSELANDE	X			Karine MARCHAND			X
	Tony AUGEREAU	X			Arnaud MOUSSEAU		X	
	Jean Pierre FERRÉ	X						
GREZ NEUVILLE	Frédérique LEHON	X			Francine RICHARD	X		
	Stéphane PERNET	X						
LA JAILLE YVON	Jean Jacques JUTEAU	X			Jean Pierre VAUTHIER		X	
LE LION D'ANGERS	Didier FUSELIEZ	X			Michel GUILLOIS		X	
	Marc PAULOIN		X		Nooruddine MUHAMMAD	X		
	Daniel CHALET	X			Isabelle PRAT			X
MONTREUIL SUR MAINE	Thierry DAILLER	X			Xavier MASSERON			X
	Dominique HAURILLON	X			Loïc LOCHIN	X		
THORIGNE D'ANJOU	Patrick GUILLAUMET			X	Marcel PARE		X	

Communauté de Communes Anjou Bleu Communauté

ANGRIE	Nathalie CHEVILLARD		X		Jean Alain CHEVILLARD		X	
CHAZE SUR ARGOS	Yannick DELAROCHE	X			Marie Thérèse DEROUET	X		
FREIGNE	Alain RAYMOND	X			Dominique GASDON	X		
	Patricia SOUPAULT		X					
LOIRE	Joseph GAUTIER	X			Albin DE MACEDO	X		
AVIRE	Christian BOULMANT- NOMBALLAIS		X		Bernard DENOUS	X		
BOURG D'IRE	Hubert BOULTOUREAU		X		Emmanuel JOLIVEL	X		
CHAPELLE/LOUDON	Germain PASSELANDE	X			Ludovic FLORTE			X
CHATELAIS	Danielle VERGEREAU	X			Danielle HEULIN	X		
FERRIERE DE FLEE	André GEORGET	X			Philippe LEMALE		X	
HOTELLERIE DE FLEE	Frédéric CHERBONNIER		X		Marie-Bernadette GROSBOIS			X
LOUVAINES	Dominique PELLUAU	X			Michel COUTINEAU	X		
MARANS	Serge SEJOURNE		X		Loïc BESNIER	X		
MONTGUILLON	Marcel GARNIER	X			Patrick BIANG NZIE			X
NOYANT LA GRAVOYERE	Daniel BROSSIER	X			Bernadette MARTIN		X	
	Geneviève BURET			X				
NYOISEAU	Gabriel OREILLARD			X	Francis SEREX			X
	Anne Cécile THOMAS		X					

STE GEMMES D'ANDIGNE	Thérèse MARSAIS		X		Henri COUE		X	
	Céline PAUMIER	X						
ST MARTIN DU BOIS	André BELLIER	X			Loïc MARSOLLIER	X		
ST SAUVEUR DE FLEE	Guillaume COTTIER	X			Yolande BLANCHARD		X	
SEGRE	Marc JUBLIN		X		Joseph GALON	X		
	Philippe MORICEAU		X		Françoise DENIS-POIZOT	X		

M. GUILLOIS a donné pouvoir à M. CHALET.

Monsieur Daniel BROSSIER ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Approbation du compte-rendu du 27 septembre 2017

VOTE : POUR = 37 / CONTRE = 0 / ABSTENTION =2

Marché Maitrise d'œuvre travaux en déchèterie

La commission d'appel d'offre s'est réunie pour analyser les offres reçues des bureaux d'études pour la maîtrise d'œuvre des travaux en déchèterie. 4 offres ont été reçues.

Il est proposé de retenir ANTEA GROUP dans le cadre de ce marché pour un montant de 62 300 €.

VOTE à l'unanimité.

Une réunion de lancement est prévue. La première phase de travail consistera à travailler sur l'avant-projet définitif afin de redéfinir les plans de circulation des déchèteries et ainsi évaluer les coûts de travaux plus précisément.

Par ailleurs, des demandes de subvention seront faites auprès de l'ADEME, de la Région (FEDER) et de la Préfecture (DETR) pour financer une partie des travaux.

Au vu des investissements, il est envisagé d'acquérir le terrain de la déchèterie du Lion d'Angers. Le propriétaire du terrain est la Communauté de communes des Vallées du Haut Anjou et les conditions de vente n'ont pas encore été définies. M. BELLIER précise qu'il faut peut-être attendre avant de faire cette acquisition.

Reprise des matériaux

Il est demandé d'apporter une explication sur les termes suivants :

Le prix reprise est le prix réévalué mensuellement en fonction du cours des matériaux au moment de la reprise.

Le prix plancher est le prix minimal auquel un repreneur est soumis (même si les cours sont en dessous de ce montant).

1. ACIER/CARTON/CARTONNETTES

Suite à la délibération du 28 juin 2017, un groupement de vente a été lancé avec 10 collectivités du Maine et Loire pour la vente de l'acier, des cartons et des cartonnettes issus de la collecte sélective. Sept offres ont été reçues. Trois candidats ont été auditionnés (SUEZ, BRANGEON, ROMI).

Pour rappel les tonnages 2016 pour ces matériaux sont :

Acier..... 128 T

Cartons 176 T

Cartonnettes..... 390 T

Il est proposé de retenir le repreneur avec l'offre la plus économiquement avantageuse. L'offre de la société BRANGEON.

VOTE à l'unanimité

2. GROS DE MAGASIN

Le centre de tri Valorpôle produit du gros de magasin (mélange de papier et de cartons) en sortie de chaîne de tri. Cela représente 50 tonnes de matériaux à l'année. Jusqu'ici, aucune recette n'est perçue pour ce flux car il n'était pas produit sur la chaîne de tri de Segré.

Une offre de reprise à 81€/T a été faite par SUEZ. Il est proposé d'accepter cette offre.

Il est demandé pourquoi une consultation n'a pas été engagée. Mme BADIÉ répond que nous avons comparé ce prix de reprise avec le prix de reprise des syndicats aux alentours et comme ce prix rentre dans la même fourchette aucune consultation n'a été envisagée.

VOTE : POUR =38 / CONTRE =0 / ABSTENTION =.....1

3. ALUMINIUM/BRIQUES ALIMENTAIRES / VERRES / PLASTIQUES

La différence entre option filières et option fédération est expliquée dans le tableau reprise des matériaux de la page 9 de la présentation « CS 08.11.2017 2 »

Jusqu'ici les briques alimentaires et l'aluminium étaient vendus à des repreneurs selon les principes de reprise de l'option fédération.

Il est proposé pour ces 2 flux de passer à une reprise option filière, et de maintenir cette option pour les matériaux verre et plastique.

Il apparaît que l'option filière est plus intéressante pour la reprise des briques alimentaires. Ce n'est pas le cas pour la reprise de l'aluminium. Cependant, au vu du faible tonnage de ce matériau, il n'est avantageux de consulter les repreneurs pour leur reprise.

VOTE à l'unanimité

Décision modificative n°1

Le tableau pour la décision modificative est présenté à la page 10 de la présentation « CS 08.11.2017 2 »

Elle concerne notamment l'appel de fond pour la SPL Centre de tri qui s'élève à 8000 € (4000 € en 2017, 4000 € en 2018) mais seulement 3334 € ont été provisionnés.

VOTE à l'unanimité

Informations diverses

Monsieur le président énonce les sujets suivants :

A – Marché Exploitation déchèterie

Le marché d'exploitation des déchèteries (durée 3 ans + 1) a été lancé le 5 octobre 2017.

L'ouverture des plis est prévue en Commission Appel d'Offres le 27 novembre 2017 à 16h00.

B - Fréquentation des déchèteries :

Il a été remarqué que certains usagers utilisent les déchèteries plus de 100 fois/an. Il s'agit souvent d'autoentrepreneur venant déposer des déchets avec leur carte « particulier ».

Les fréquences d'utilisation des déchèteries sont présentées à la page 12 de la présentation « CS 08.11.2017 2 ».

C - Réorganisation territoriale compétence «Déchet»

Une réunion organisée dans le cadre du SEDNO a eu lieu le 20 octobre 2017.

Le périmètre envisagé pour la création d'un nouveau syndicat est présenté à la page 13 de la présentation « CS 08.11.2017 2 ».

Un comité de pilotage et un comité technique devront être mis en place pour faire le rapprochement des syndicats au 31.12.2019. Un bureau d'étude sera missionné ou une demande d'ingénierie auprès du Département sera effectuée.

Cette décision sera à acter lors d'une prochaine réunion.

D - Centre de tri SIVERT/ALM/SEDNO

Toutes les collectivités ont délibéré pour valider les statuts de la Société Publique Locale. Elle doit être créée avant la fin de l'année. Le nom retenu pour cette SPL est : « Tri Valor Anjou »

E – Transfert de Freigné vers la Communauté de communes du Pays d'Ancenis :

Une réunion préparatoire a eu lieu le 11 octobre à la mairie de Freigné. La COMPA souhaite que le SISTO continue d'assurer le service pour l'année 2018. Au 1er janvier 2019, les bacs de collecte ne seront pas repris par la COMPA.

F – Affaire ASTECH:

Une demande de coopération internationale a été demandée pour auditionner Julie DAUDIN-HOUSSEMAGNE en qualité de témoin dans l'affaire qui oppose les sociétés MONDINI et ASTECH (fournisseur des colonnes enterrées et semi-enterrées). L'audition de Julie a eu lieu le 16 octobre 2017.

G – Commission Nouvelles filières et Prévention

Les commissions « Nouvelles filières » et « Communication – Prévention » ont travaillé sur la promotion du broyage des déchets verts à domicile. Le principe de l'opération (défini lors de la réunion du 7/11/2017) serait d'expérimenter pendant 1 an la mise à disposition de broyeurs :

- Individuels : Mis à disposition des associations ou communes
- Semi-Professionnel : Disponible en déchèterie

Le coût de l'opération qui sera budgétisé en 2018 sera de 10 000€.

H – Admission en non-valeur :

De nouvelles demandes d'admission en non-valeur ont été envoyées par Segré en Anjou Bleu pour un montant total de 1 091.03 € sur la période 2013 à 2016 sur le territoire de l'ancienne CC de Segré.

Calendrier des réunions :

Réunion Bureau et Commission Finances : Lundi 27 Novembre 2017 à 18h30

Comité Syndical : Mercredi 13 Décembre 2017 à 20 H 30, Salle du Club de l'Amitié

Fin de la réunion 22 H 30
Le Secrétaire

